



Exécution d' un jugement

Par **Cagnes**, le **08/07/2018** à **23:10**

Madame,Monsieur,

J' ai eu un jugement en ma faveur le 06/11/2015,qui me permettait de récupérer 49000 euros suite à l'achat d' une affaire.

J' ai dû me mettre en liquidation judiciaire en décembre 2013.

Je viens d' apprendre par le mandataire judiciaire qu' un huissier avait ordonné l' exécution du jugement en mai 2016,en permettant à la personne de rembourser 45 euros par mois.

Je n'avais aucune nouvelle depuis cette date.

Je dois envoyer une lettre au mandataire pour lui faire part de ma désapprobation, et lui demander une exécution forcée.

Pourriez vous me proposer un modèle de lettre appropriée?

Je vous remercie.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **09/07/2018** à **11:45**

Bonjour,

Ce n'est pas dans les habitudes du site, désolé.